



PHOTO CHRISTOPHE-MALECK OULD ABDESSELAM, CORRESPONDANT MIDI LIBRE.

Création de Masha (3<sup>ème</sup> en partant de la droite), une ukrainienne accueillie actuellement sur la commune chez l'artiste Nicolas Gal (debout 2<sup>ème</sup> en partant de la gauche).

## DANS CE NUMERO

Édito	2
Finances	3
Transport/Urbanisme/ Citoyenneté	4
Éducation	5
Solidarités	6-7
Sports/Vie associative	8-9
Animations	10-11
Culture	12
Jeunesse	13
Libre expression	14
État civil	15
Agenda	16

Le site internet de la commune  
**[www.sainthilairedebrethmas.fr](http://www.sainthilairedebrethmas.fr)**

Application mobile à télécharger sur App store et Google Play





## Chères Saint-Hilairoises, chers Saint-Hilairois,

Au lendemain des deux tours de l'élection présidentielle, quelques réflexions me sont venues en ma qualité de maire, mais aussi de citoyen, sur cette échéance essentielle.

D'abord, les résultats, dans le pays comme à Saint Hilaire de Brethmas nous ont confirmé qu'il y a, dans le pays, une véritable exaspération populaire qui n'en finit plus de grandir.

C'est l'exaspération de ceux qui savent que ce sont toujours les mêmes qui s'enrichissent chaque jour davantage, alors que beaucoup, même en travaillant très dur, ont du mal à joindre les deux bouts. C'est l'exaspération de ceux qui ont saisi que ce sont toujours les mêmes territoires qui profitent de la mondialisation, quand les autres n'en peuvent plus du désengagement des pouvoirs publics et de la désindustrialisation. C'est l'exaspération de ceux qui ont le sentiment que ce sont toujours les mêmes qui sont écoutés et que nous serions condamnés à une démocratie au rabais.

Cette exaspération ne vient pas d'hier, et je l'ai compris comme d'autres il y a longtemps. Je fais partie de ceux qui pensent qu'il n'y a pas de fatalité si nous nous en donnons les moyens, pour réparer ce lien abîmé entre les Français et rebâtir l'autonomie de notre pays, en vous écoutant et en travaillant.

C'est ce que nous faisons concrètement depuis 2014 à notre petite échelle avec mon équipe pour les services publics, pour

les mobilités, pour l'autonomie stratégique de notre territoire, pour l'éducation des enfants, pour nos aînés, pour la lutte contre le changement climatique. Quand nous rénovons une école avec une très haute exigence environnementale, quand nous faisons entendre votre voix dans des réunions publiques, quand nous lançons un projet d'écoquartier à la Jasse devant nos commerces de proximité, ou encore quand nous préparons les mobilités douces, nos réalisations ont un impact sur votre quotidien, que nous essayons de vous faciliter, tout en bâtissant notre avenir.

Alors que les orages d'une guerre pas si lointaine ont assombri la campagne présidentielle, je veux aussi vous dire ma fierté, comme maire, de voir que notre commune a su accueillir des familles ukrainiennes qui fuyaient les atrocités d'un conflit terrible. La véritable chaîne de solidarité qui s'est mise en place, en quelques jours, avec la participation de dizaines d'habitants pour aider ces victimes, nous a confirmé que les Saint Hilairoises et les Saint Hilairois ont du cœur et savent se mobiliser pour le secours et pour la dignité des plus fragiles en qui ils voient des frères et sœurs en humanité.

Si nous gardons ensemble le cap de la solidarité et du travail pour notre territoire alors nous sortirons tous grandis des défis de notre époque, élus comme citoyens.

Jean-Michel Perret

M E R C A T O M U N I C I P A L



C'est avec beaucoup de regrets que notre Directrice Générale des Services (DGS), **Julie Maréchal**, nous quitte fin juin pour la mairie de Rodez. En effet, elle a décidé de suivre son compagnon qui vient d'être désigné directeur départemental de la SAFER de l'Aveyron. Depuis 2015, elle a su faire l'unanimité auprès des agents et des élus à la fois pour son sérieux, son relationnel auprès du personnel et sa connaissance pointue des dossiers. Elle va nous manquer, tant sur le plan humain que professionnel. Bon courage à toi Julie pour ce nouveau challenge !



Fin février 2022, **Emma Jauvert** est arrivée en tant que cheffe de projet Petites Villes de Demain (PVD), mutualisée entre notre commune, la Grand'Combe et Alès Agglo. Jusqu'en 2026, le programme PVD a pour but de renforcer l'attractivité des communes lauréates et des territoires alentour, dans les domaines de l'habitat, du commerce, de la mobilité, des services, de la transition écologique... Après avoir élaboré un diagnostic territorial, la cheffe de projet a pour mission d'aider à la conception et à la concrétisation de projets locaux participant à la revitalisation du territoire et l'amélioration des conditions de vie des habitants.

## Des finances saines !

Les efforts que nous avons consentis en 2021 pour freiner la hausse des dépenses de fonctionnement nous ont permis de dégager un excédent record de 700 000€. Cet excédent sera intégralement viré en recette du budget d'investissement.

Au titre des nouveautés, nous retiendrons le retour de la compétence école sous le giron municipal. Ce retour est neutre pour les finances communales mais, par contre, modifie les écritures comptables qui fausseront les comparaisons entre le budget de 2022 avec ceux des années précédentes. Les principales hausses observables se situent au niveau des dépenses de personnel et des dépenses d'énergie sur lesquelles nous reviendrons plus tard. La forte hausse des dépenses de personnel est un effet mécanique des décisions gouvernementales concernant **les revalorisations des traitements des agents de catégorie C** (soit plus de 80% du total des employés municipaux) à compter du mois de janvier 2022 et du point d'indice de la fonction publique à compter du mois de juillet 2022. Rémy Offredi, adjoint aux finances de la commune, estime à plus de 60 000€ le coût de ces mesures.

**Du côté des investissements**, l'année 2022 sera marquée par le lancement des **travaux de rénovation énergétique de l'école Josette ROUCAUTE** pour lesquels l'Etat, dans le cadre du plan de relance, a octroyé **une subvention de 438 000€ pour un coût total estimé à 880 000€**. L'appel aux aides départementales et régionales complétera le plan de financement de cette première phase de travaux avec un reste à charge pour la commune estimé à 180 000€ environ.

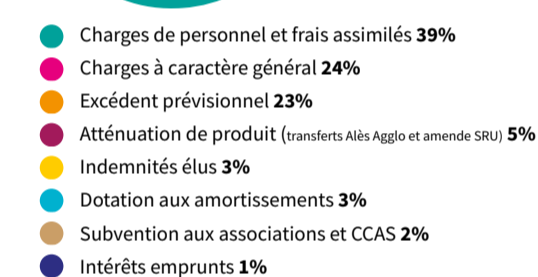
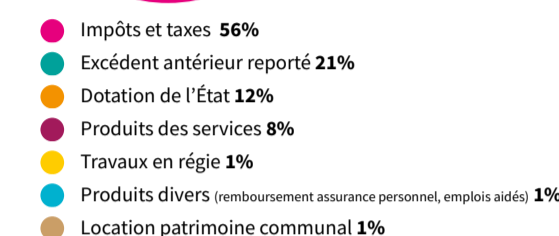
**L'élaboration du budget** est largement antérieure à son vote. Un budget primitif présente des prévisions de recettes et de dépenses de fonctionnement et d'investissement. Ces prévisions reposent quant à elles, et pour partie, sur des hypothèses économiques et financières (taux d'inflation, taux de croissance du PIB, taux d'intérêt...) qui doivent les rendre réalistes. Parfois, en cours d'exercice, des facteurs exogènes peuvent fondamentalement remettre en cause ces hypothèses comme c'est le cas avec **la guerre en Ukraine qui, outre ses conséquences effroyables sur le plan humain et matériel, a des effets dévastateurs sur l'économie mondiale** (ralentissement de la croissance économique mondiale, fortes tensions sur les

prix de l'énergie et des matières premières agricoles et industrielles...). Autant d'éléments nouveaux que nous devons prendre en compte et qui nous obligent à revoir certains projets ou à modifier l'ordre des priorités.

**Sur le budget de fonctionnement**, ce sont principalement **les dépenses d'énergie et de carburant qui vont être directement affectées**. Les autres le seront de manière indirecte. Pour minimiser l'impact de ces hausses nous n'aurons pas d'autres choix, à court terme, que de **réduire le volume consommé**. Des décisions seront prises en ce sens qui concerneront l'éclairage public, l'éclairage des stades, les déplacements des véhicules municipaux, la gestion des chauffages des bâtiments publics... A plus long terme, la solution passe par des investissements visant à **réduire la dépendance énergétique de la commune**. Sans attendre, nous allons lancer, dès cette année, les études devant conduire au **remplacement des 8 chaudières à gaz de la commune** (400 000€ de crédits sont d'ores et déjà inscrits au budget 2022). Dans le même ordre d'idées, nous planifions la rénovation du parc de véhicules de la commune qui a débuté par l'acquisition, au mois de janvier dernier, **d'une voiture électrique en remplacement d'un vieux modèle essence**.

**Concernant la fiscalité**, le Conseil Municipal n'a pas touché aux taux des 2 taxes foncières. **Les taux restant inchangés, les hausses d'impôt que vous observerez sur vos avis d'imposition de l'automne prochain ne seront pas imputables à la municipalité mais à la revalorisation des bases locatives de 3,4% décidée par l'Etat** pour l'année 2022. En d'autres termes, à taux d'imposition inchangés, le montant de taxe foncière que chaque contribuable paiera à la commune augmentera de 3,4% par rapport à 2021. Enfin, pour terminer ce billet sur une bonne nouvelle, rappelons aux contribuables encore soumis à la taxe d'habitation, sur la résidence principale, que celle-ci sera réduite de moitié par rapport au montant payé en 2021 avant sa disparition totale en 2023.

Le budget 2022 de la commune, qui a été voté lors du Conseil Municipal du 12 avril 2022, s'équilibre à 4 155 033 € en fonctionnement et à 3 766 191 € en investissement soit un montant consolidé de 7 921 224 €.



## Les mobilités douces : le PEM et le VAE

Notre commune est traversée par l'axe ferroviaire reliant les villes de Nîmes et d'Alès et dispose d'une halte ferroviaire fermée depuis plus de 30 ans. Le conseil régional a adopté en 2018 un plan régional PEM pour répondre à l'enjeu majeur que représente l'éco-durabilité en zone rurale avec une enveloppe financière de 25 Millions d'euros.

Pour ces PEM « ruraux » le conseil régional prend en charge, à la demande du porteur du projet, le pilotage et le financement de la partie diagnostic préalable de faisabilité que la présidente de Région nous a confirmé par courrier le 25 mars 2022. Les services techniques de la région, en charge de l'intermodalité, engageront à court terme une étude à caractère socioéconomique et d'opportunité. Le respect des normes d'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite et les contraintes liées à la sécurité nécessiteront des aménagements et le déplacement de la halte ferroviaire existante.

Le vélo à assistance électrique (VAE) jouit d'un engouement écologique et pratique. Il favorise une nouvelle approche contre la pollution et répond avant tout à un besoin de mobilité. Les élus de la commune sont très sensibilisés aux modes de transport alternatif à la voiture pour les déplacements urbains et périurbains. La volonté des élus « Initiatives pour Saint Hilaire » est de stimuler la mobilité active, vélo ou marche avec des cheminements aménagés et sécurisés sur l'ensemble de la commune. Le déploiement des locations de VAE participe de cette dynamique. Dans ce cadre, une convention de location entre la commune dépositaire et la société « KEOLIS » a été signée pour

permettre aux administrés, dans les prochains jours, de récupérer des VAE en mairie. La réservation, le paiement et le retrait des vélos seront assurés pendant toute la durée d'ouverture de la mairie. Pour le paiement et la caution, seuls les chèques seront acceptés, du moins, dans un premier temps.



## Dématérialisation des demandes d'urbanisme

L'État a déployé un vaste programme de dématérialisation de l'application du droit des sols, dit Démat. ADS ou « Permis de construire en ligne ». L'objet final de ce programme est de permettre aux usagers de déposer, dans une démarche simplifiée et sans frais, leurs demandes d'urbanisme en ligne comme les permis de construire, permis d'aménager,

certificats d'urbanisme, déclarations préalables. Ce nouveau service présente un double avantage, tout d'abord pour les usages et pétitionnaires par un gain de temps et plus de transparence sur le suivi du dossier et aussi pour les services instructeurs par une amélioration de la qualité des dossiers transmis, une meilleure traçabilité

des dossiers et une meilleure coordination entre les services devant rendre un avis.

Ce service est à présent déployé par la mairie de Saint Hilaire et vous pouvez déposer vos dossiers en ligne en allant sur le site de la mairie dans l'onglet urbanisme/environnement et la rubrique « Dématérialisation des demandes d'urbanisme »

## Le Conseil des Sages : appel à candidatures

Dès 2014, la municipalité de Saint Hilaire de Brethmas a souhaité mettre en place le Conseil des Sages, consciente de l'enjeu que représentent le capital humain et le vivier d'énergie que sont nos « aînés ».

Ces personnes sont de plus en plus nombreuses à vouloir mettre leur temps libre, leurs compétences, leur expérience, leur mémoire et leur savoir-faire au service des autres pour rester actifs et solidaires.

Le Conseil des Sages a un pouvoir consultatif s'inscrivant dans une démarche participative

importante pour la vie démocratique de notre commune, il représente l'ensemble des citoyens et traite des sujets d'intérêt général.

Le Conseil des Sages est une force d'étude et de proposition pour :

- Prodiguier des conseils au service des projets de la commune.
- Faire remonter les souhaits de la population.
- Travailler sur les dossiers proposés par la municipalité,

par le Conseil des Sages ou par les citoyens.

Pour faire partie du Conseil des Sages de St Hilaire de Brethmas, il faut y être domicilié, avoir plus de 60 ans, être libéré de tout mandat électif et activité professionnelle.

Nous profitons de l'ECHO du mois de juin 2022, pour lancer un appel à candidatures et proposer aux personnes intéressées de s'inscrire à l'accueil de la mairie afin d'organiser, à partir de septembre 2022, les premières rencontres.



## Projet de rénovation de l'école Josette Roucaute

Comme nous l'annoncions dans les colonnes de l'Echo en mai 2021, la rénovation de l'école Josette Roucaute est actée.

Ainsi, l'équipe municipale a décidé d'une rénovation ambitieuse permettant d'améliorer les conditions d'accueil des enfants durant les temps scolaire et périscolaire et donc de répondre aux besoins des enseignants et de nos personnels d'animation.

En effet, le projet de rénovation inclut la création d'une salle

de restauration scolaire, d'une salle d'activités pour le temps périscolaire, d'un terrain d'activité sportive, d'un bureau pour l'association des parents d'élèves et la création d'une salle de classe supplémentaire.

Après le choix du projet architectural 2022 et la finalisation des phases d'études dans les semaines à venir, les travaux doivent démarrer avant la fin de cette année. Pendant la durée des travaux, l'école devra être « relogée » sur le parking en face.



Ce relogement devrait s'effectuer au plus tard durant les vacances de la Toussaint. Depuis plusieurs semaines, nos équipes sont donc à l'œuvre pour finaliser ce projet afin qu'il réponde aux nécessités

de sécurité et à des conditions d'accueil temporaires optimales.

Après rénovation, l'école du village constituera un équipement de qualité au service de l'éducation des enfants de notre commune.

## Rentrée 2022 Mobilisation collective pour le maintien de nos classes à l'école maternelle Émile Maurin



Début 2022, le directeur académique des services de l'Éducation Nationale (DASEN) informait la municipalité d'une possible fermeture de classe à l'école maternelle Émile Maurin.

Dès cette annonce de fermeture et suite à la rencontre des élus avec les autorités académiques, nous avons pris la décision d'anticiper et d'accélérer la campagne des inscriptions scolaires pour l'année 2022/2023. Dans un temps contraint, la forte mobilisation des parents, des

enseignants et des élus, relayée par la presse locale, a permis d'effectuer 51 inscriptions de nouveaux enfants pour l'école maternelle.

Ainsi, nous avons pu étayer notre argumentation auprès des services départementaux de l'Éducation Nationale pour le maintien de nos 6 classes permettant donc de maintenir la qualité de l'accueil et de l'enseignement de nos jeunes élèves.



### Inscriptions aux services périscolaires pour l'année 2022/2023

Afin de préparer au mieux la rentrée 2022, les inscriptions pour les activités de loisirs périscolaires s'effectueront du 17 mai au 1er juillet.

Toutes les familles, dont le(s) enfant(s) fréquenteront les services périscolaires (cantine et accueils périscolaires du matin et du soir) devront donc compléter le dossier d'inscription périscolaire remis dans chaque école ou téléchargeable sur le site [www.sainthilairedebrethmas.fr](http://www.sainthilairedebrethmas.fr)

Ce dossier d'inscriptions périscolaires (fiche de renseignements et pièces justificatives) sera à déposer en MAIRIE au plus tard le 1er juillet.

## Apprentissage de la langue des signes un projet porteur de sens pour le respect de la différence



Dans le cadre du projet éducatif de nos Activités de Loisirs Périscolaires (ALP), un cycle de 7 ateliers ludiques de découverte de la langue des signes française est en cours dans les trois écoles de la commune.

Ce projet permet d'enrichir les contenus éducatifs proposés aux enfants durant les temps d'accueil

périscolaire du soir. Cette initiation à l'apprentissage de la langue des signes est une belle occasion de sensibiliser les enfants au respect de la différence et de vivre une expérience de bilinguisme d'une grande richesse.

Ce projet est mené avec le soutien de l'association « Pont signe »... tout un programme !



# Les Saint Hilairois solidaires



Le 9 avril 2022 une journée solidarité a été organisée au complexe sportif avec la participation des associations : près de 2000€ ont été récoltés à cette occasion.



La participation du cyclo-évasion autour de son président Jean-Marie Morette



La participation du second souffle avec une marche pour l'Ukraine



Le vide-grenier



De nombreux dons apportés par les Saint-Hilairois

**Trois familles ukrainiennes accueillies sur la commune.**

Depuis le mois d'avril 3 familles sont hébergées. Une mère et ses deux filles de 16 et 19 ans chez M. Nicolas Gal. Une mère avec deux filles et un garçon de 12 à 16 ans chez Mme Danielle Verthey. Une mère et son fils chez M. et Mme Aygon

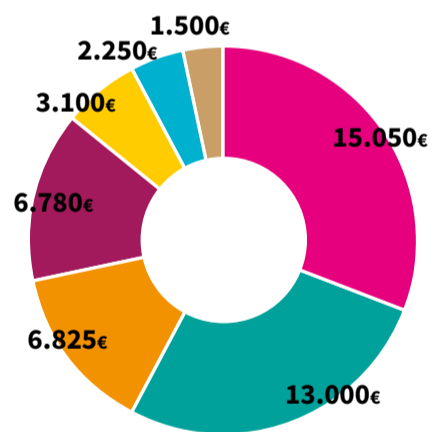
# Le repas des aînés fait son grand retour



Tant attendu par nos seniors, le repas des aînés a fait son retour le dimanche 8 mai. Au programme, un repas concocté par le traiteur Fabaron le cénol et animé par la compagnie Frenchy spectacle. L'occasion pour M. le maire et Mme Richard ajointe au CCAS de rendre hommage aux seniors de la commune.



## Le budget du CCAS 2022



- Événements (repas des aînés, octobre rose...)
- Aides (alloc étudiant, cantine, handicap, senior, ALSH, permis de conduire...)
- Cadeaux de Noël
- Transports séjour des seniors
- Bons alimentaires
- Subventions aux associations caritatives
- Cotisations (UDCCAS, UNCCAS, FSL)

Le budget 2022 est en très légère hausse par rapport à celui de 2021 et s'équilibre à 48 505€. Il se compose d'une grande diversité d'actions, d'événements, d'aides pour les Saint Hilairois. Le CCAS, par l'intermédiaire de l'ajointe au maire Évelyne Richard, peut être en appui de différentes manières aux personnes qui rencontrent des difficultés : aide financière, aide alimentaire, aide administrative et, suivant les situations, les personnes peuvent être dirigées vers les autres structures compétentes du département. Voici, ci-contre, le détail des dépenses prévisionnelles pour 2022.



La commémoration du 8 mai au monument aux morts



Le 19 avril, la journée du souvenir des victimes de la déportation à la stèle au bord du Gardon.

**SRC**  
Société Régionale de Canalisation

- Travaux Publics
- Adduction d'eau
- Assainissement
- Eaux Pluviales
- Irrigation
- Terrassement
- Voies
- Exploitation de roches calcaires
- Tri et traitement déchets inertes
- Travaux de traitement de l'amiante

src.accueil@orange.fr  
Tél. 04 66 61 77 93 - Fax 04 66 61 03 22 • Carrière de la Ferrière - 30140 THOIRAS

**espace passion ales**  
ALIMENTATION & ACCESSOIRES

contact@espace-passion-ales.fr 04 66 61 03 20

**BONNEFOI**  
Les plombiers chauffagistes de demain

04 66 78 78 87  
www.chauffage-ales.com

ASSOCIATIONS - COMITÉS DES FÊTES - ENTREPRISES - PARTICULIERS...

Vente textiles  
Broderie - Flocage  
Ecussons  
Bâches - Adhésifs  
Objets pub.

DES MILLIERS DE RÉFÉRENCES A PERSONNALISER  
PRIX ATTRACTIFS  
DÉLAIS RAPIDES

www.alesbroderie.com  
04 66 60 63 44  
alesbroderie@gmail.com

## La St. Hilairoise : la seule et unique

De retour après la période COVID la Saint Hilairoise est revenue pour le plaisir de tous à une date un peu inhabituelle. Le traditionnel 1er dimanche de mars a été remplacé par le dimanche 15 mai 2022. Point de boue cette année mais un plaisir resté intact pour plus de 500 participants lors de cette nouvelle édition. Une organisation possible grâce à la mobilisation des élus et des services techniques et surtout aux nombreux membres du club.



*Les bénévoles du club pour une photo souvenir. BRAVO à vous pour votre implication et votre mobilisation sans faille !*



*Le VTT l'âme de la Saint-Hilairoise !*



*Un des trois parcours de randonnée pédestre*



*Les rouleurs en action*

## Les Duos nocturnes de retour après deux ans d'absence



Manifestation phare sur la commune les duos nocturnes ont aussi fait leur retour. Première pour l'AATAC qui a remplacé le CTC dans l'organisation de cette manifestation et première réussie avec la participation de 104 duos. L'AATAC avait déjà fait ses preuves par le passé en co-organisant, avec la municipalité, la course enfant. Cette année encore, plus de 200 enfants y ont participé. L'AATAC va revenir en novembre pour l'organisation d'une nouvelle course sur Saint Hilaire avec la création d'un challenge englobant Saint Privat des Vieux et Boisset Gaujac.



*Quatre participants aux duos. En bas à droite les organisateurs des duos gardois et avec leurs dossards 88 Vincent Boucena et Eliot Pantel (vainqueurs de l'épreuve) entourent Bernard Veirun adjoint aux sports de la commune.*



PHOTO CHRISTOPHE MALECK OULD ABDESSELAM, CORRESPONDANT MIDI LIBRE.

## CVN BAD : les tournois reprennent

Malgré les contraintes occasionnées par le covid avec entre autres l'annulation de notre tournoi majeur prévu en 2020, le club a su se relever avec l'aide de la mairie de Saint Hilaire de Brethmas. En 2022, le CVN Bad a enfin pu organiser trois tournois Bad Boys, Bad Girls et un tournoi départemental. Petit à petit les créneaux se ré-emplissent, il faudra certainement une paire d'années pour retrouver le niveau d'avant Covid. ▶



## L'Étoile de Bessèges la grande fête du vélo

Pour la première fois dans son histoire la commune a accueilli une étape de l'étoile de Bessèges : la 4ème le samedi 5 février avec une arrivée au Mont Bouquet. Quelle mobilisation de tous pour faire de cette journée une réussite ! Un défilé de voitures anciennes a eu lieu sur la commune et à Alès le vendredi et le samedi. Un concours de dessins a été organisé dans les deux écoles primaires. Une expo de vélos anciens qui est restée plusieurs jours dans le hall de la mairie.

L'association de country en démonstration avant le départ alors que les membres du cyclo-évasion ont aussi proposé une sortie sur les routes et les chemins de la commune.

Les grands noms du cyclisme mondial étaient présents. Le défilé, sur le podium, de toutes les équipes au départ : on ne comptait plus les médaillés et les vainqueurs d'étapes de grands tours tels que le tour de France.



*La co-directrice de l'épreuve Claudine Fangille remet, juste avant le départ, le trophée de la ville départ à M. le maire.*



## La savate, une intégration réussie

Le club savate St Hilaire Multi-boîte, pour sa première année de fonctionnement accueille à ce jour une vingtaine de jeunes et une quinzaine d'adultes sous la responsabilité de Christian et Fiona.

Le club s'est particulièrement montré actif pour sa 1<sup>ère</sup> année à Saint Hilaire avec :

- la participation à la fête des associations,
- l'organisation du gala de ligue Occitanie qui a rempli le complexe sportif en novembre,
- une sensibilisation au harcèlement et violences scolaires en février,
- le 6 mai, le club participait à l'animation des actions labellisées TERRE DE JEU au stade Paul Douarche.



**Pour tous renseignements sur le club de savate :**  
Tel : 0642637546 ou email : [c.ait@orange.fr](mailto:c.ait@orange.fr)

# Saint-Hilaire s'amuse

# pour le plaisir de tous !



## Fanny : le 2<sup>ème</sup> volet de la trilogie Pagnol

160 personnes ont assisté à la représentation théâtrale de la compagnie Baudracco avec Jean-Claude Baudracco en personne dans le rôle de César. Un deuxième succès après la représentation de Marius en 2020. Promis, la troupe reviendra en 2023 en compagnie des Fanatonics (pour les sons et lumières) afin de clore, avec César, la trilogie marseillaise.



Une formule repas-spectacle a attiré 100 convives. L'adjoint aux festivités Abdrani Garouche a donné de sa personne pour tourner l'aligot.



## Le Gospel enchante Louis Benoit



Le 26 février l'Ensemble Vocal et Instrumental d'Alès (EVIA) a ravi un public encore masqué mais heureux de pouvoir de nouveau sortir et profiter du spectacle.

## Les Renés font leur show !



Une salle Louis Benoit pleine le 16 avril pour assister aux nombreux sketches et chansons du trio comique "Les Renés" qui s'est reformé pour une tournée d'adieu. Pour la première fois à Saint Hilaire de Brethmas les trois artistes "locaux" par ailleurs engagés auprès d'autres troupes ont repris les plus grands moments de leur répertoire.



## Laser street

Le premier mercredi des vacances d'avril, le laser street a été proposé gratuitement aux jeunes saint hilairois sur le parking de la salle Louis Benoit.



## Koukinas : le carnaval des petits...et des plus grands



Le koukinas de retour en musique avec la batucada de Ners et MadSound un orchestre de rue de l'Ardèche. Cotillons, déguisements et maquillages étaient de sortie, succès garanti ! Que de travail pour un 1<sup>er</sup> mai...

## Le troisième rassemblement national des Orgues de barbarie



Le week-end des 14 et 15 mai, 7 tourneurs venus de toute la France (jusqu'en Dordogne et Seine Maritime) et leurs accompagnateurs(trices) sont venus interpréter en tours de manivelles les plus grandes chansons du répertoire français. Un grand merci à Dan (tout à droite en compagnie de M. le maire) pour son investissement, lui qui, pendant le COVID, a sorti son orgue tous les soirs pour faire chanter les Saint-Hilairois dans le quartier de la maison de retraite.

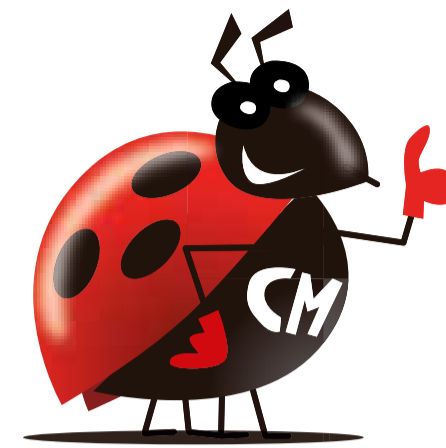
# Fête votive, un retour réussi pour ses dix ans !



3 jours de folie pour cette 10<sup>ème</sup> édition organisée par le club taurin et la municipalité. Merci à tous pour ce grand moment de fête.



# Cocci's Malins



Nos Cocci's Malins du centre de loisirs sont rentrés dans une démarche **Écocentre** en partenariat avec Les Francas du GARD ! Écocentre c'est quoi ? Pas que le tri... Une sensibilisation à la préservation de nos ressources, l'alimentation, la biodiversité et le patrimoine, le cadre de vie et la solidarité. Ça vous parle ou toujours pas ? **Allez, suivez-nous en photos et on vous en dira plus !!**

► **Les jardins familiaux** une belle démarche pour nos Éco Cocci's Malins !! Un temps pour sensibiliser à la solidarité mais aussi à l'alimentation et à la préservation de nos ressources.



► **Biodiversité et patrimoine**  
Une découverte de notre patrimoine et notre biodiversité ne pouvait pas se passer de nos Cocci's en route pour Nîmes à la découverte des bois des Espeisses sans oublier les magnifiques jardins de la Fontaine !!  
Nos cocci's ont même osé aller encore plus loin en passant par la Camargue pour la visite d'une manade, l'occasion de donner à manger aux taureaux...



► **Solidarité et partage**  
Les deux semaines des vacances d'avril de nos cocci's ont été rythmées par la solidarité et le plaisir de leur cadre de vie... Les photos parlent d'elles-même le temps d'un pique-nique en pleine nature ou encore en journée inter-centre où les mots d'ordre étaient cohésion, partage et SOLIDARITÉ !!!



► **Et on n'oublie pas nos ados !!!**  
La nouvelle programmation sera à découvrir sur le site de la mairie à partir du mois de juin. Les inscriptions se feront auprès de Mme AUDUMARES Sylvie sur le centre de Loisirs des Cocci's Malins ou par téléphone au 06 15 16 47 16 ou mail : sa@shb.com

Vous avez accroché aux jeudis de l'été.....alors on redémarre cet été mais le MERCREDI !

## La 1<sup>ère</sup> édition du salon Saint Hi'livres !

Le 19 mars dernier plus de 20 auteurs, la librairie Alès BD et Mme Christine LIANDIER artiste peintre étaient présents à la salle Louis Benoit pour le premier salon du livre. Un grand merci également à l'ensemble des bénévoles de l'association des bibliothèques pour leur participation active. A cette occasion, M. le Maire a remis une médaille à Mmes RIVOIRON, LAFFONT et RIEU, modeste témoignage de notre reconnaissance pour leur action dans le domaine de la lecture depuis des années. Nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine édition en mars 2023.



## La bibliothèque de la Jasse déménage

Le local des boulistes face à la pharmacie de la Jasse va être rénové durant l'été et sera utilisé par la bibliothèque à la rentrée de septembre. En attendant, depuis début juin, la bibliothèque de la Jasse, place des anciens combattants, ouvre une demi-journée supplémentaire les lundis et jeudis de 14h à 17h.



Pascal Atger adjoint à la culture en compagnie de l'artiste peintre.

## ▲ Expo Angéla Folcher

Durant le mois d'avril nous avons eu le plaisir d'accueillir dans le hall de la mairie une exposition de peinture de Mme Angéla FOLCHER.

Ses œuvres tout en douceur et en féminité ont été très appréciées et nous retrouverons, dans quelques mois avec plaisir, cette artiste lors d'une prochaine manifestation.



## LISTE INITIATIVES

**Casse-tête présidentiel !**

Après 6 mois d'attente vous avez été nombreux à la réclamer, voici le retour de la parodie. Au programme cette fois, une immersion lors d'une réunion de bureau de l'opposition juste avant les élections présidentielles. Rappel, nous utilisons des noms d'emprunt pour cette parodie avec en tête de liste Sophie et Philippe accompagnés de Christelle, Martine et Simon.

**Christelle** : comment on s'organise pour les élections ?

**Sophie** : comment ça, pour aller voter ?

**C** : Non, pour tenir les bureaux de vote.

**Philippe** : Quoi, il faut tenir les bureaux de vote ?

**C** : Oui, ça ne se tient pas tout seul.

**P** : les élus de la majorité n'ont qu'à le faire.

**C** : Cher Philippe, tous les élus sont sensés tenir les bureaux de vote qu'on soit de la majorité ou de l'opposition.

**Martine** : je ne sais pas encore quelle date c'est, mais je sais que je ne serai pas là...

**Simon** : mais qu'est-ce qu'il y a tant à faire ?

**C** : Il faut accueillir les habitants, éviter que trop de monde ne rentre d'un coup dans le bureau, vérifier leur identité puis qu'ils prennent une enveloppe. Il faut alimenter les tas de bulletins de façon à ce qu'ils soient égaux, vérifier la liste de ceux qui ont une procuration, revérifier leur identité lorsqu'ils sont devant l'urne, les trouver dans le registre, les faire voter, les faire signer. Il faut aussi vider les poubelles régulièrement, et le soir...

**M** : ah non, le soir j'ai piscine !

**C** : le soir...il faut compter les signatures, compter les enveloppes, les mettre dans des grandes enveloppes puis il faut dépouiller.

**P** : il faut quoi ?

**C** : dépouiller ! C'est-à-dire enlever les bulletins des enveloppes et comptabiliser les votes.

**P** : Ah bon, c'est pas une machine qui fait tout ça !

**C** : non, et en tant que membre du bureau on ne peut pas dépouiller il faut donc faire appel aux citoyens de la commune pour qu'ils nous aident.

**Simon** : bon ok, je serai là de 9h30 à 10h, mais j'arriverais sûrement avec du retard.

**C** : De 9h30 à 10 ? Mais, les bureaux ouvrent de 8h à 19h et il y en a trois sur la commune. En sachant qu'il faudrait être au moins 5 en permanence.

**M** : de 8h à 19h, ah oui ça ouvre plus que la piscine.

**Simon** : tu m'as convaincu, je serai à l'heure à 9h30, mais je partirai sûrement en avance.

**C** (exaspérée) : mais enfin, c'est important qu'on y soit on ne nous voit jamais sur la commune !

**Sophie** : il n'y aura personne de toute façon, ils annoncent une abstention record.

**P** : Et pourquoi on ne décide pas de fermer les bureaux entre 11h et 15h par exemple, ça réglerait un peu le problème.

**M** : ah oui c'est une bonne idée, mais qui va tenir le bureau quand il sera fermé ?

**C** (dépité) : Non, ce n'est pas possible ! Si un jour on gagne les élections, il faut bien savoir comment ça fonctionne.

« Rire collectif »

**P** : quelqu'un peut-il rappeler à Christelle notre dernier score aux municipales ?

**C** : bon c'est vrai, mais cela reste notre devoir d'élus, j'essaierai d'y être le plus possible. Et puis, c'est une façon de montrer que l'on ne fait pas rien.

**Sophie** : oui à ce sujet, ce qui compte c'est qu'on se prenne en photo devant l'urne pour publier sur facebook pour montrer notre engagement citoyen. Les habitants n'y verront que du feu. Après, j'irai soutenir Valérie je crois qu'elle en aura bien besoin. Je prépare déjà mon carnet de chèque.

**C** : Pensez qu'il y a aussi les élections législatives qui arrivent, soit deux dimanches de plus.

**P** : Deux dimanches de plus...; je ne sais plus quoi inventer depuis 8 ans pour ne pas tenir les bureaux.

**C** : Sinon, pour cette photo on dit à 10h au village ?

**M** : elle est où la piscine au village ?

**C** : non, au bureau de vote du village !!!

**P** : au village ? mais je ne connais que la Jasse.

**Simon** : à 10h ? Mais c'est pile dans mon créneau !

**C** : bon, c'est pas gagné...

**Le Conseil d'État et la jurisprudence ont maintes fois rappelé que les élus municipaux ne peuvent, « sans excuse valable », refuser d'accomplir une fonction qui leur est dévolue par la loi. On peut peut-être IMAGINER le contraire mais cela reste la loi !**

**Liste Initiatives pour Saint-Hilaire, majorité municipale.**

## LISTE AGIR ENSEMBLE

**ENSEMBLE, imaginons...**

Imaginons une ville où, pour glorifier son action, la majorité remplit d'éloges ce magazine abondamment illustré et se réserve, en plus, une colonne dans la rubrique Libre expression, tandis que le groupe d'opposition ne dispose que de 3500 signes pour s'exprimer. C'est indécent mais habile : museler l'opposition tout en maintenant un semblant de droit d'expression ! Imaginons une ville où les orientations budgétaires se décident sans orientation politique. Pas de nouveaux projets, pas d'investissements visibles pour 2022 ! Le Conseil Municipal, toutes tendances confondues, a pourtant pris en compte la volonté des habitants d'élargir l'offre de santé depuis déjà 2 ans, mais toujours pas de Maison Médicale ! Très attentifs aux finances municipales, nous avons voté contre un budget en hausse de 8% ! Nous dénonçons à nouveau une augmentation considérable des charges de personnel, et alertons sur le coût pharaonique de rénovation de l'école du village (Après subventions, plus de 1,5 millions d'euros resteront encore à charge pour la commune...) !

Imaginons une ville où l'embauche d'un directeur de cabinet, même à mi-temps, augmente inutilement les charges du personnel quand les communes similaires (St-Christol, St-Privat) n'en ont pas.

Imaginons une ville où les voies de circulation devient désespérément abandonnées et deviendront bientôt dangereuses... Imaginons un centre-village à l'abandon, un gymnase obsolète, des équipements pour les jeunes dérisoires, etc...

Imaginons une ville sans plan local d'urbanisme PLU, où acheter un terrain et construire devient quasiment impossible de l'aveu même de tous les professionnels du secteur. Et ce n'est pas l'écoquartier qui changera la donne... malgré les effets d'annonces !

Imaginons ? Ce serait incroyable ? Et bien non, nous venons d'évoquer la situation RÉELLE de notre commune ! Il s'agit bien de St Hilaire de Brethmas !

Interrogation encore, et nous avons voté contre, sur la délibération N°6 du conseil municipal du 12 avril 2022. (publique et affichée en mairie)

Après une année mouvementée, voyant la douceur des températures revenir et les journées rallonger, nous nous disons « ça y est, la vie reprend ! ». Un bon nombre d'associations sportives, culturelles et de loisirs ont en effet retrouvé leur fonctionnement normal, avec des adhérents qui répondent présents. C'est l'occasion de remercier toutes les associations, notamment celles qui oeuvrent pour la solidarité avec l'Ukraine ou qui ont organisé avec brio les 10 ans de la fête votive.

Malgré les critiques virulentes et mensongères dont nous faisons régulièrement l'objet et qui nous ont obligés à choisir la politique de la chaise vide lors d'un conseil municipal (18/11/2021), nous restons ENGAGÉS sur le terrain. A votre contact et à votre écoute, nous vous souhaitons un bel été à venir !

**Sylvie GALTIER, Patrick GUY, Christine LOPEZ-THOMAS, Samuel ESPE-RANDIEU, Maryse BAUDRY-BOURGUET, Mathieu GRESSE***Elus d'opposition*

*du groupe Agir ensemble pour St Hilaire de Brethmas*



**féli** 1046 route de Nîmes  
30560 St-Hilaire de Brethmas  
T. 04 66 55 79 73  
email : felisarfi@aol.com  
www.piscine-feli.com

**Matériel de piscine**  
ETUDE-CONCEPTION-DISTRIBUTION-DEPANNAGE

**Carrosserie VIDAL Max** TOLERIE - MARBRE - PEINTURE  
PARE-BRISE - MÉCANIQUE  
Dépannage remorquage 24h/24

**GLASS AUTO SERVICE**  
*Spécialiste Pare-Brise*

**Alès**  
30560 LA JASSE DE BERNARD  
Tél. 04 66 30 05 24  
Fax 04 66 30 69 83

**Fleur't**  
*avec le dit Vin*

Flours - Vins - Chocolats...

**LES CAVES DE SAINT HILAIRE**  
www.cavedesainthilaire.fr

VINS - CHAMPAGNES - SPIRITUEUX  
COFFRETS CADEAUX  
PARTICULIERS ET ENTREPRISES

LIEU INCONTURNABLE POUR LES AMATEURS  
DE VINS DE LA VALLÉE DU RHÔNE, DU  
LANGUEDOC, DES VINS DE PAYS ETC...

ANCIENNE RTE DE NÎMES  
ST HILAIRE DE BRETHMAS  
Tel./Fax : 04 66 66 04 22  
cave.sthilaire@gmail.com

HORAIRES D'OUVERTURE : DU MARCHI AU SAMEDI  
9h00 - 12h30 15h00 - 19h00

**Transports Alès Services**  
*Patrick GUY*  
Agrégats • Terre végétale  
Terrassement tous travaux

30560 Saint-Hilaire-de-Brethmas ☎ 04 66 78 68 26

## Etat civil de novembre 2021 à avril 2022

**naissances**

**Ana, Gina, Maria CANIPEL**, née le 31 octobre

**Myah, Christelle, Aurélie, Chantal GRANIER**, née le 08 décembre

**Lia, Nora, Lisa BOUDEHANE JUVIN**, née le 10 décembre

**Elliott, Maurice, Joseph SEROL**, née le 06 janvier

**Valintina KHAMARI**, née le 19 février

**Lino ASENSI**, né le 25 février

**Aaron, Ludovic, Jacques BONNET**, né le 17 mars

**Léon, Louis MERLE**, né le 13 avril

**Dayana, Rosalia DIMEUR**, née le 15 avril

***Nous présentons nos meilleurs vœux aux parents et longue vie aux bébés !***

**mariages**

**Michel, Hervé NAVARETTE et Céline, Juliette, Elise SUGIER**, le 04 décembre

**Emmanuel, Frédéric GODET et Asma SAIDI**, le 22 décembre

**Anthony, François, Jacky BILLECOQ et Laura SIGLER**, le 16 avril

***Sincères félicitations aux nouveaux époux.***

**décès**

**Marcelline CLEMENTE veuve ARNAC**, décédée le 12 novembre

**Régine, Marie BONNIEU veuve ADAM**, décédée le 13 novembre

**Jacqueline BACON veuve BROUSSOUX**, décédée le 15 novembre

**Alain, André ARBAUT**, décédé le 30 novembre

**Solange, Marie-Thérèse DE PAYEN épouse LOPEZ**, décédée le 10 décembre

**Joël, Jean, Marc PELISSIER** décédé le 16 décembre

**Thérèse, Odette SAUVAGE veuve JEAN** décédée le 16 décembre

**Monique ROUSSEL veuve de VOLPELIÈRE** décédée le 17 décembre

**Clorinda DELLA MAGGIORE veuve LABURTHRE** décédée le 17 décembre

**André, Louis, Etienne MARTIN** décédé le 25 décembre

**Juan QUINONES** décédé le 25 décembre

**Raymonde, Marie, Germaine QUET veuve CELLIER** décédée le 29 décembre

**Marie, Pilar, Madeleine MANNUBIA veuve CÉBO**, décédée le 02 janvier

**Bachir BOUKHELIFA**, décédé le 06 janvier

**Mireille TANI veuve BRUGUIÈRE**, décédée le 08 janvier

**Christian, Yvan DHOMBRE**, décédé le 09 janvier

**Patrick, Fernand, Marie VILLEVIEILLE**, décédé le 10 janvier

**Marie-Christiane, Nigidia BEGUE**, décédée le 11 janvier

**Claude, Jean, Robert GRANIER**, décédé le 11 janvier

**Louis, Jean, Joseph JOB**, décédé le 14 janvier

**Raymonde, Adrienne MATHIEU veuve PIERETTI**, décédée le 16 février

**Marie-Claire ROCHETTO veuve BOMBONNELLE**, décédée le 19 février

**César MIOTTI**, décédé le 18 janvier

**Lucie, Lydia MARZULLO épouse FRANCES**, décédée le 28 février

**Andrée, Clara DOUSSON veuve VOLPELLIÈRE**, décédé le 28 février

**Baptiste, Antonin BREYSSE**, décédé le 13 mars

**Yvonne, Jeanne PANTEL veuve MONIEZ**, décédée le 23 mars

**Angèle, Emmanuelle RODRIGUEZ veuve CATOIS**, décédée le 30 mars

**Françoise, Josée, Augustine BASILE veuve ROGER**, décédée le 09 avril

**Viviane, Jeanne, Emilienne MONNIER**, décédé le 12 avril

**Yvette, Lucienne, Elise TOURRE veuve COMPANS**, décédée le 12 avril

**Marcel MAGNENAT**, décédé le 15 avril

**Christiane GARCIA**, décédée le 17 avril

**André FONTANE**, décédé le 18 avril

**Jean, Louis TEULE**, décédé le 19 avril

**Philippe, José, François ORSOLANI**, décédé le 19 avril

**Jean, Hector, Camille, Auguste YPERMAN**, décédé le 20 avril

**Areski BOUALI**, décédée le 30 avril

***Nous adressons nos sincères condoléances aux familles éprouvées par le deuil.***



# L'ÉCHO

DE  
**Saint-Hilaire de-Brethmas**

<b>4328 habitants - 1390 hectares</b>	<i>Infirmiers - infirmières</i>
Préfete <span> </span> : <b>Marie- Françoise Lecaillon</b>	<b>Myriam ANTEZAK</b> <span> </span> : 06 71 60 94 38
Sous-préfet d'Alès <span> </span> : <b>Jean RAMPON</b>	<b>Laurence BATAILLE</b> <span> </span> : 04 66 61 05 18
	<b>Leïla BOUROUANE</b> <span> </span> : 04 66 61 05 85
<b>Mairie de St Hilaire de Brethmas</b>	<b>Anaïs CAIRETY</b> <span> </span> : 06 25 31 06 04
Tel. <span> </span> : 04.66.61.33.59 / Fax <span> </span> : 04 66 61 02 05	<b>Christine CHEYREZY</b> <span> </span> : 04 66 86 34 31
E-mail <span> </span> : mairie@shb30.com	<b>Boris GRASSET</b> <span> </span> : 06 15 77 63 42
Site web <span> </span> : <b>www.sainthilairedebrethmas.fr</b>	<b>Marie-Christine HALLE</b> <span> </span> : 06 78 58 52 70
Bureaux ouverts tous les jours de <span> </span> : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h	<b>Karine LAURET</b> <span> </span> : 06 79 94 72 91
Mardi et mercredi après midi fermé au public	<b>Hassini Benrabia MELISSA</b> <span> </span> : 06 03 23 33 40
	<b>Virginie MOISE</b> <span> </span> : 06 59 58 31 44
	<b>Charlène MOURRE</b> <span> </span> : 07 87 69 35 26
	<b>Annie PUECH</b> <span> </span> : 06 83 52 02 34
	<b>Christine ROCHE-ROBERT</b> <span> </span> : 04 66 30 16 82
	<b>Lucie VARRAUD</b> <span> </span> : 06 29 56 29 26

<i>Directrice générale</i> <span> </span> : <b>Julie MARECHAL</b>	<i>Pharmacies</i>
<i>Police Municipale</i> <span> </span> : <b>Nelly NAPOLEON</b>	<b>CHAINIEUX</b> <span> </span> : 04 66 61 05 81
<i>Service administratif</i> <span> </span> : <b>Nathalie ALLIGNOL, Valérie AMBLARD, Corinne BERTRAND, Séverine DISCOURT, Sabine GARCIA, Ophélie BRUJAS, Patricia PEYRE DE LESCURE, Cédric PHILIPPOT, Mireille POPLAWSKI, Nathalie PRATLONG, Solange VEIRUN</b>	<b>LE COSTOEC</b> <span> </span> : 04 66 30 13 08
<i>Service jeunesse</i> <span> </span> : <b>Sylviane PIRAS, Sylvie AUDUMARES</b>	<i>Masseurs - Kinésithérapeutes</i>
	<b>Philippe SIDAOUI</b> <span> </span> : 04 66 56 62 50
	<b>Jean-Marie VELTZ</b> <span> </span> : 04 66 78 60 79

<i>Service technique</i> <span> </span> : <b>Patrick BEIX, Fabrice BRUN, Didier LARNAC, Patrice LEVILLAIN, Christophe MARTIN, Lucas MALIGNON, Enzo TOLEDO, Franck VIMOND, Bruno WILLUS</b>	<i>Dentistes</i>
<i>Service Ecoles</i> <span> </span> : <b>Sabrina BRINGER, Julie FRANZA TEULE, Emilie HALARD, Nathalie PEREZ, Delphine SOULIER, Stéphanie DUMONT</b>	<b>Sophie WATTEAU &amp; Jean-Louis ROBERT</b> <span> </span> : 04 66 86 90 05
<i>Service cantine et entretien</i> <span> </span> : <b>Véronique BONNET, Christelle CRESPY, Catherine DEOCAL, Halima FEDDAL, Maryse MOREAU, Emilie TEISSIER, Rachel TOMMASI, Sophia MAGRO, Corinne RUIZ, Michèle VIC, Delphine GAROUCHE</b>	<i>Vétérinaires</i>
	<b>Olivier JOUANEN &amp; Fabienne TENDEL</b> <span> </span> : 04 66 56 83 83
	<i>Ambulance-taxi</i>
	<b>SAINT HILAIRE AMBULANCES</b> <span> </span> : 04 66 56 74 77
	<b>TAXI BILLY</b> <span> </span> : 07 51 16 84 82

<i>Pompes funèbres</i>	<b>SAINT HILAIRE AMBULANCES</b> <span> </span> : 04 66 56 74 77
<i>Divers</i>	
<b>La Poste</b> <span> </span> : 04 66 61 35 27	
<b>Maison de retraite</b>	
«Les jardins de St Hilaire <span> </span> : 04 66 60 68 60	
<b>Halte-garderie</b>	
«La clé des Champs <span> </span> : 04 66 24 48 01	
<i>Liste des assistantes maternelles agréées disponible en Mairie.</i>	
<b>Permanences de l'assistante sociale</b> <span> </span> : En mairie tous les jeudis sur rendez-vous. Contact permanent au 04 66 86 16 52	
<b>Alès Agglomération</b> <span> </span> : 04 66 78 89 00	
<b>Objets encombrants</b> <span> </span> : 0800 540 540 (Numéro d'inscription).	
Ramassage <b>GRATUIT</b> sur demande	
<b>Gendarmerie</b> <span> </span> : 04 66 83 50 37	

<i>Orthophoniste</i>	
<b>Isabelle LEBLOND</b> <span> </span> : 04 66 30 95 41	
<b>Sophie MALICOT</b> <span> </span> : 04 66 78 85 92	
<i>Podologue</i> <span> </span> : <b>Thomas CARMONA</b> <span> </span> : 07 61 25 43 27	
<b>L'Empreinte d'Aurélié</b> <span> </span> : 06 60 17 61 02	
<i>Psychanalyste</i>	
<b>Françoise GHIENNE</b> <span> </span> : 04 66 55 80 68	
<i>Psychologue clinicienne</i>	
<b>Danielle HUYNH</b> <span> </span> : 06 40 60 52 03	
<b>L'écho de Saint Hilaire</b>	
<i>Rédacteur en chef</i> <span> </span> : <b>Sébastien ROUMIGUÉ</b>	
<i>Directeur de publication</i> <span> </span> : <b>Jean-Michel PERRET</b>	
<i>Rédaction et conception</i> <span> </span> : <b>la commission communication, le chargé de communication Cédric Philippot et Vriens Design</b>	
<i>Photo</i> <span> </span> : <b>Service communication</b>	
<i>Régie publicitaire et impression</i> <span> </span> : <b>Régie municipale et JF impression</b>	



# AGENDA

## JUIN

► **Vendredi 3 juin à 20h30**



**SOIREE DANSANTE**  
Rock - Latino - West Coast Swing  
Vendredi 03 juin 2022  
A Saint Hilaire de Brethmas  
Salle Louis BENOIT (600 chemin du stade)  
Organisée par l'association Dynamiques  
CONCEPT DANSE & COMPOSE

► A partir de 20h30 - Entrée 10 €  
Attention places limitées !

Réservation obligatoire avant le 1<sup>er</sup> juin  
(Dans la limite des places disponibles)

Partout équipement: 06 51 52 70 44 - Christophe 06 88 64 84 89

► **Soirée dansante**

Association Dynamic Alès  
Tarif : 10€ billetterie sur place  
Réservation avant le 1<sup>er</sup> juin  
06 08 64 04 89  
SALLE LOUIS BENOIT



► **Vendredi 10 juin**

► **Démonstrations de danses**  
De 19h à 21h Country et danses sévillanes.  
Buvette et restauration sur place.  
► **Cinéma de plein air**  
Projection du film vers 21h  
COMPLEXE MAURICE SAUSSINE

► **Samedi 11 juin à partir de 20h30**  
(ouverture des portes à 19h30)



**Bailar!**  
avec le groupe **Sueno de rumba**

L'Association A Bailar | vous propose son  
**1er Diner Spectacle**  
à partir de 20h30 ouverture des portes à 19h30

Salle Louis Benoit  
ST HILAIRE DE BRETHMAS

**11 JUIN 2022**

Adulte : 20€ / Enfant : 10€  
(Spectacle + verre d'accueil + Patisserie + dessert + café)

Places limitées - Uniquement sur réservation jusqu'au 04/06/2022 inclus  
Isabelle : 06 59 21 28 87 - Nelly : 06 58 80 21 54  
E-mail: abailar.ales@gmail.com / A BAILAR 30  
Pass vaccinal et masque obligatoire si toujours en vigueur

► **1<sup>er</sup> diner spectacle**

de l'association "A Bailar"  
20€ adultes et 10€ enfants  
Réservation au  
06 59 21 28 87 ou 06 58 80 21 54  
SALLE LOUIS BENOIT

► **Dimanche 12 juin**  
de 8h à 18h

► **1<sup>er</sup> tour des élections législatives**

• SECTEUR DU VILLAGE :  
HÔTEL DE VILLE (MAIRIE)  
• SECTEUR DE LA JASSE DE BERNARD :  
ECOLE RENÉ DELEUZE  
• SECTEUR DU MAS BRUGUIER :  
PÔLE ENFANCE JEUNESSE  
(RUE ANDRÉ SCHENK)



► **Vendredi 17 juin**  
à partir de 17h30

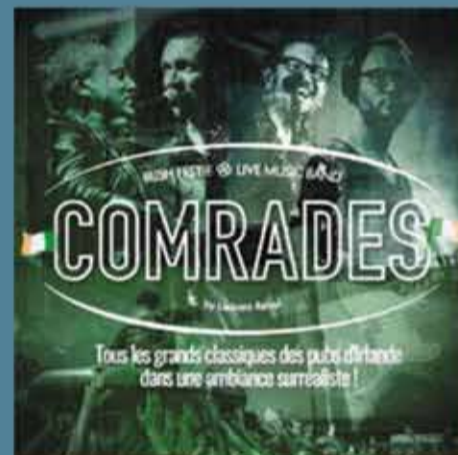
► **Fête de la musique**  
du comité des fêtes  
Buvette

► **Samedi 18 juin à 12h**

► **Cérémonie commémorative**  
de l'appel historique du Général de Gaulle  
ESPACE MONUMENT AUX MORTS, COMPLEXE  
MAURICE SAUSSINE

► **Samedi 18 juin à 19h**

► **Concert gratuit "COMRADES"**  
groupe celtique "l'Irlande de la fête"  
L'Irlande festive des pubs de Dublin dans  
une ambiance surréaliste !! Une tornade  
euphorisante de musique irish, folk,  
regroupant les plus grands morceaux  
irlandais mais aussi les grands classiques  
du rock "irishisés"



Buvette et restauration rapide organisées  
par le comité des fêtes  
COMPLEXE SPORTIF M. SAUSSINE

► **Dimanche 19 juin**  
de 8h à 18h

► **2<sup>e</sup> tour des élections législatives**

• SECTEUR DU VILLAGE :  
HÔTEL DE VILLE (MAIRIE)  
• SECTEUR DE LA JASSE DE BERNARD :  
ECOLE RENÉ DELEUZE  
• SECTEUR DU MAS BRUGUIER :  
PÔLE ENFANCE JEUNESSE  
(RUE ANDRÉ SCHENK)

à 19h

► **Gala de danse**  
SALLE POLYVALENTE M. SAUSSINE

## JUILLET

► **Vendredi 1<sup>er</sup> juillet à partir de 18h**

► **Fête de l'école Josette Roucaute**  
COURS DE L'ÉCOLE



► **Vendredi 8 juillet à 21h**

► **Concert années 80 avec Isa**  
Entrée libre  
PLACE EUGÈNE DAUFÈS

► **Samedi 9 juillet à 21h**

► **Concert avec «les Limousine blues»**  
Entrée libre  
PLACE EUGÈNE DAUFÈS

► **Mercredi 13 juillet à partir de 18h**

► **Fête nationale - feu d'artifice**  
COMPLEXE MAURICE SAUSSINE



► **Jeudi 14 juillet à 12h**

► **Cérémonie de la fête nationale**  
ESPACE MONUMENT AUX MORTS,  
COMPLEXE SPORTIF M. SAUSSINE

► **Samedi 16 juillet à partir de 18h**

► **Grand marché nocturne**  
CŒUR DU VILLAGE

## AOÛT

► **Vendredi 26 août à partir de 17h**

► **Fête des associations**  
COMPLEXE SPORTIF M. SAUSSINE



### CHAQUE SEMAINE

► **Marché de producteurs**  
du dimanche matin  
au cœur du village

Un marché plus important  
tous les 1<sup>ers</sup> dimanches du mois.



### VIDES GRENIERS

### DU COMITE DES FETES

► **Tous les seconds samedis**  
du mois de 7h à 18h

Inscription au 0634686109  
(minimum 3 jours avant)  
5€ voiture et 10€ fourgon  
Buvette et petite restauration  
Annulé en cas de mauvais temps

SUR LE PARKING DU COMPLEXE SPORTIF  
ET CULTUREL MAURICE SAUSSINE



### REUNIONS DE HAMEAUX

### SEPTEMBRE 2022

► **Deux réunions de hameaux**  
seront programmées en septembre.